

ICASA 2021

DURBAN, SOUTH AFRICA | 6-11 DEC. 2021

Communiqué de presse de la Société Africaine Anti-Sida (SAA): 29 novembre 2021 EMBARGO: Aucun (Pour publication immédiate)

La Société Africaine Anti-Sida (SAA), organisatrice de la Conférence Internationale sur le Sida et les infections Sexuellement transmissibles en Afrique (ICASA) est sérieusement préoccupée par la pandémie du COVID-19 et la nouvelle variante émergente (Omicron). Etant à moins de 6 jours de la 21ème édition de la conférence internationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles en Afrique (ICASA), la SAA est préoccupée par l'impact du COVID-19 variant sur la santé et le bien-être des Sud-africains, le pays hôte de ladite conférence, et des participants désireux de faire le déplacement sur Durban. En effet, ICASA 2021 doit se tenir du 6 au 7 décembre 2021 au Centre de Conférence International, à Durban, au Kwazulu Natal, en Afrique du Sud.

Conformément au message de son Excellence, Monsieur le Président Cyril Ramaphosa aux citoyens de l'Afrique du Sud le 28 novembre 2021, la Société Africaine Anti-Sida, suite à la réunion d'urgence de son Conseil d'Administration tenue le 28 novembre 2021, **condamne avec fermeté l'embargo imposé aux voyageurs à destination et/ou en provenance de la République d'Afrique du Sud et des autres pays d'Afrique australe** malgré la mise en garde de l'Organisation Mondiale de la Santé contre les pays qui imposent à la hâte des restrictions de voyage. L'Organisation Mondiale de la Santé a encouragé les dirigeants mondiaux à adopter une méthode de "gestion des risques basées sur une approche scientifique" dans la gestion de la pandémie.

La Société Africaine Anti-Sida respecte les recommandations du Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (Africa-CDC) aux Etats membres de l'Union Africaine et aux autorités sanitaires publiées le 26 novembre 2021, ainsi que la déclaration de la République Sud-Africaine sur la réglementation en matière d'alerte de type 1 confirmée dans le discours de son Excellence, Monsieur Cyril Ramaphosa sur l'état de la nation face au nouveau COVID-19 variant prononcé ce 28 novembre 2021 qui stipulent ce qui suit :

- Il y a encore un couvre-feu de minuit à 4 h du matin.
- Pas plus de 750 personnes peuvent se rassembler à l'intérieur et pas plus de 2 000 personnes peuvent se réunir à l'extérieur. Au cas où le lieu est trop petit pour contenir ces nombres respectant la distanciation sociale recommandée, alors pas plus de 50 pourcents de la capacité du lieu ne pourra être utilisée.
- Pas plus de 100 personnes sont autorisées à participer aux funérailles, veillées nocturnes. Les rassemblements après les funérailles et ceux de 'fin de deuil' ne sont pas autorisés.
- Le port du masque dans les lieux publics est toujours obligatoire et le non-respect du port du masque comme exigé reste une infraction pénale.
- La vente d'alcool est autorisée selon les conditions de permis ordinaires, mais ce commerce ne peut s'exercer pendant les heures de couvre-feu.

La Société Africaine Anti-Sida aimerait informer tous ses partenaires, parties prenantes, délégués et la communauté internationale que ICASA 2021 est une conférence hybride qui rassemblera au plus 600 à 750 participants physiques et plus de 3000 participants virtuels.

Le Centre de Convention International de Durban, centre de conférence de ICASA 2021, dispose d'une capacité assise de plus de 5000 participants. Actuellement, seuls 400 délégués ont opté pour une participation en présentiel et plus de 2500 délégués ont opté pour une participation virtuelle. Comme mesure de lutte et de réduction de l'impact du COVID-19 sur la conférence, il n'y aura pas de village communautaire. C'est une première dans l'histoire des conférences ICASA, qu'il aura juste une

seule salle communautaire pour les sessions des différentes zones de réseautage. La salle de session communautaire peut accueillir uniquement **100 délégués physiques**.

Le programme de ICASA 2021 a été également revu et toutes les sessions ont une durée maximum de 45 minutes avec au plus trois orateurs. Ceci permettra aux participants de ne pas rester plus d'une heure dans une salle de session. A ce titre, les horaires du programme de ICASA 2021 ont été révisés pour répondre strictement aux protocoles de lutte contre le COVID-19. Les sessions de ICASA 2021 auront lieu de 08h45 à 16h12 (SAT) chaque jour de la conférence sur toute la durée de ICASA 2021.

Les délégués sont, par la présente, appelés à respecter scrupuleusement toutes les mesures protocolaires de lutte contre le COVID-19. La distanciation sociale, le port de masque facial et **le certificat de vaccination contre le COVID-19 sont obligatoires pour tous les délégués** à l'accès au centre de la conférence. Toutefois, au cas où il y a la déclaration d'une forte augmentation du nombre d'infections au COVID-19 par le pays hôte, alors la conférence ICASA 2021 sera entièrement virtuelle tel que mentionné dans la politique d'annulation de ICASA 2021.

Le dépistage et le test sur site du COVID-19 seront effectués avant et au sortir de la conférence. Les organisateurs de la conférence sont actuellement dans un processus de négociation pour que le test de COVID-19 soit fait sur site.

La Société Africaine Anti-Sida aimerait réassurer sa communauté que malgré les cas observés de la nouvelle variante du COVID-19, ICASA 2021 aura toujours lieu tel que planifié. L'opinion publique doit être rassurée que le gouvernement d'Afrique du Sud et la Société Africaine Anti-Sida ne ménageront aucun effort pour garantir la sécurité et le bien-être de tous.

Veillez consulter ci-dessous le lien sur les mesures de santé et de sécurité de ICASA 2021.

Lien: <http://icasa2021.saafrica.org/docs/ICASA%202021%20Attendee%20Health%20and%20Safety%20Measures.pdf>

Pour plus d'informations sur ICASA, veuillez contacter:

Luc Armand Bodea

Directeur de ICASA / Coordonnateur de la SAA

Email: lucbodea@saafrica.org

Secrétariat Permanent

Society for AIDS in Africa (SAA)

Ligne directe: (+233)(0) 303 936 814

Mobile (+233) (0) 543 748 781

Email: info@saafrica.org

Accra- Ghana

La Société Africaine Anti-Sida a été créée en 1989 lors du quatrième Symposium International sur le SIDA et les Cancers Associés en Afrique (à présent ICASA) tenu à Marseille, en France par un groupe de scientifiques, d'activistes et défenseurs africains en réponse à l'épidémie du VIH. La mise en place de la SAA est la résultante du plaidoyer mené par certains scientifiques africains pour que la conférence soit organisée en terre africaine. Ce plaidoyer a commencé l'année d'avant, lors de la troisième réunion tenue à Arusha, en Tanzanie en 1988. La cause de ces scientifiques africains était soutenue par le Directeur de l'OMS de l'époque, Dr. Peter Piot.

A la conférence de 1990, tenue en République Démocratique du Congo, un Comité Exécutif a été installé pour superviser la mise en place de la SAA et pour coordonner les futures Conférences Internationales sur le SIDA et IST en Afrique (ICASA). La SAA a été officiellement enregistrée à Nairobi, au Kenya avec un Secrétariat fonctionnel au Nigéria. Le secrétariat permanent de la Société Africaine Anti-Sida a été mis en place en 2009, à Accra, au Ghana.